

Julien, habitant du Tarn... Le 15 décembre dernier, le trentenaire et son ami Serge, de retour de la chasse, entendent des cris de pintades venant d'un des parcs de l'exploitation de Julien. En s'y introduisant ils découvrent un animal inconnu et constatent que les volailles effrayées s'entassaient les unes sur les autres. « J'ai eu peur qu'en

Il fait feu le premier, suivi de quelques secondes par Serge. Lorsqu'ils voient la balise, les deux hommes comprennent qu'ils ne viennent pas de tuer n'importe quel animal. La piste avait été posée par des chercheurs qui surveillaient particulièrement cette espèce protégée en danger. « Il s'agissait d'un jeune aigle royal, qui ve-

quoi les deux hommes n'ont pas reconnu ce gigantesque oiseau, pouvant mesurer adulte 2m40 d'envergure ? « On a du mal à comprendre », tance le procureur. « Il avait plu, l'animal était engluë dans la boue », se défend Serge. « Ils n'ont pas pu voir l'oiseau les ailes déployées », insiste M. Soullans, avocat de la

son tour Pascal, père de Julien, venu porter main-forte afin de déplacer la bête avec les autres carcasses de volailles, de manière à la faire disparaître. En effet, comprenant leur erreur les deux tireurs ont tenté de dissimuler leur méfait. Ensemble, ils ont retiré et jeté la balise. Le pisteur a tout de même permis de remonter jusqu'à eux. Outre

leur imputent la mort d'un spécimen rare. Acte réprimé par le code de l'environnement. Le tribunal a condamné Julien, Serge et Pascal à payer respectivement des amendes de 3000, 2 000 et 1 500. Les trois hommes devront également indemniser les associations qui se sont portées partie civile. E.C.

covid-19

essentiel Application des nouveaux protocoles, inquiétudes des parents, isolement des enfants symptomatiques... La tâche des directeurs d'école s'alourdit avec la Covid-19. Deux d'entre eux, syndiqués au Snuipp, eux ont accepté de témoigner.

À Lagrave, Saint-Sulpice, Lavaur ou Albi, ... la rentrée a parfois été très mouvementée pour les écoles, collèges et lycées. Les classes temporairement fermées pour des cas covid se multiplient dans le Tarn (voir ci-dessous). Deux directrices d'école primaire, syndiquées au Snuipp, ont accepté de décrire cette période mouvementée.

« La rentrée a été très, très fatigante, avec une énorme surcharge de travail », confie d'entrée de jeu, Perrine, directrice d'une école d'une centaine d'élèves dans le Tarn et enseignante. « De 50 heures par semaine pour une rentrée classique, je suis passée à 60 ».

Adaptations incessantes
Dans un contexte où l'épidémie rôde toujours, le protocole sanitaire est en évolution constante. Le dernier texte édité par le ministère de l'Éducation nationale le 20 septembre dernier assouplit les règles pour limiter les fermetures de classes : celles-ci ne sont actées que si trois enfants sont contaminés. Leurs camarades de classe ne sont plus considérés comme cas contacts. « À chaque fois qu'on reçoit de



« De 50 heures par semaine pour une rentrée classique, je suis passée à 60. » / Photo DOM, illustration N.S.A.

Écoles : les directeurs sous pression

nouvelles directives, on doit les appliquer, les transmettre aux parents, répondre à leurs questions », énumère Perrine. Sans compter la gestion des cas suspects. Depuis la rentrée, une dizaine d'enfants ont présenté des symptômes. Heureusement, au-

cun n'a été testé positif. L'école de 200 élèves dirigée par Sophie Escobar à Graulhet a elle aussi été épargnée pour le moment. Pour éviter les brassages, elle a créé deux groupes (CP-CE1 et CE2-CM) qui ne doivent jamais se croiser : les entrées et

sorties, récréations et services à la cantine sont donc dédoublés, ce qui fait autant de tâches en plus, à personnel constant.

« Les parents ont peur »
L'application du protocole se heurte parfois à la réalité. « On

nous dit d'isoler l'enfant qui présente des symptômes mais nous n'avons qu'un enseignant par classe et pas d'adulte relais. Donc ça veut dire qu'on le laisse seul ? qu'on le met dans le couloir ? », s'interroge Perrine. Si le dernier protocole est « plus léger » que les précédents, « il y a davantage de peur », relève la directrice. « Depuis jeudi, le département est passé en zone rouge (« zone alerte », NDLR) et pourtant rien ne s'est passé au niveau scolaire », se surprend également Sophie Escobar. Le contexte est aussi angoissant pour les parents : dans l'école de Sophie Escobar, cinq enfants manquent toujours à l'appel : « les familles ont peur que l'école soit vecteur du virus. Je ne peux pas leur assurer qu'il ne circule pas ».

« Les familles ont peur que l'école soit vecteur de virus. Je ne peux pas leur assurer qu'il ne circule pas. »

Et la gestion des enfants symptomatiques varie selon les familles. « Certaines jouent le jeu en attendant le résultat d'un test ou que l'enfant n'ait plus de symptôme pour le renvoyer à l'école. D'autres moins, car elles sont embarrassées pour gérer la garde à la maison », confie la Graulhetoise.

Dans ce contexte, les directrices font de leur mieux pour gérer la crise en même temps que les soucis quotidiens. « On tient l'école à bout de bras, grâce au dévouement des collègues », conclut Perrine. Anouk Passelac

Menace au lycée : canular?

Le dispositif de sécurité du lycée Anne-Castres reste d'actualité. Une enquête des policiers était vers une fausse

« À la fin de l'année dernière, le comité de Castres reçoit un individu qui affirme connaître un individu qui s'approprierait à lire des actes violents de la littérature professionnelle. La direction de l'école est avertie de ces faits et les policiers mettent en place un dispositif pour sécuriser l'entrée et la sortie des élèves chaque jour lundi en attendant d'identifier l'auteur de l'appel. L'individu qui serait suspecté de commettre les actes annoncés. Une enquête est menée, selon nos informations, vers un canular de mauvais goût qui a suscité mal d'inquiétudes au sein du milieu scolaire. Les élèves castrais qui ont aussi des mesures en cours de sécuriser leurs ac-

et gestes

C> Violences contre
Un homme de 49 ans impliqué par les gendarmes suite à des violences commises sur son domicile de Lavaur, la famille du couple a été convoquée au domicile de l'homme. À l'issue de l'entretien, il a été remis en liberté sous contrainte. Une convocation a été envoyée au procureur délégué du procureur général à la loi.

SUIÈRE > Cannab

Les gendarmes ont saisi plus d'une douzaine de grammes de résine de cannabis. Le véhicule impliqué dans l'incident a été saisi. Les suites judiciaires sont en cours.

LES SYNDICATS DÉNONCENT UN MANQUE DE PERSONNEL

Dans un communiqué de SUD Éducation, le syndicat évoque un manque de « personnels, enseignants, vie scolaire, AESH, infirmiers scolaires, agents. » « C'est d'autant plus grave que les tâches s'alourdissent face aux absences pour suspicion de Covid, face aux mesures à mettre en place, face à la nécessité de combler le retard pris pendant le confinement et ses suites. » SUD Éducation s'étonne aussi de l'allègement du protocole en cas d'élève testé positif. « Cette décision politique paraît incompréhensible au regard des autres mesures prises, sauf à considérer que l'école est une garderie pour des parents que le patronat refuse de mettre en autorisation spéciale d'absence ! » Même constat pour le syndicat Snuipp : « Les enseignants ont l'impression que les enjeux économiques prévalent sur les enjeux sanitaires. Or une partie d'entre eux sont vulnérables, avec des affections particulières. Et depuis la ren-



« Les tâches s'alourdissent », alerte SUD. / Photo DOM, illustration MPV

trée, ils n'ont d'autorisation spéciale », explique Thomas Verdier, coprésident du syndicat.

La FCPE satisfaite du nouveau protocole

A contrario, « l'assouplissement du protocole n'est pas une mauvaise chose », selon le président de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) du Tarn, Mickaël Harivel. « Si on avait continué, toutes les écoles auraient été fermées d'ici

décembre. » Une situation préjudiciable pour les familles : « On serait reparti sur du chômage partiel et l'activité économique serait retombée à zéro », estime-t-il. Le président de la FCPE du Tarn a cependant une remarque concernant le port du masque : « On peut déplorer que ce genre de matériel ne soit pas à la disposition des populations et des enfants les plus fragiles. » A.N.P.

23 NOUVEAUX CAS MAIS PAS DE FERMETURE DE CLASSE

Le dernier bulletin de la DSDEN (Direction départementale des services de l'Éducation nationale) publié hier fait état de 23 nouveaux cas de Covid-19 dans le Tarn. Ces situations concernent trois enseignants, un à l'école Saint-Exupéry d'Albi, un au collège A. Camus de Gaillac et un au lycée professionnel M. A. Riess de Mazamet. Vingt élèves sont également touchés dont 11 dans le premier degré : école L. Aubrac de Labastide-Roualroux, école maternelle Roulandou de Castres, école Le Petit Prince de Lisle-sur-Tarn, école privée Jeanne d'Arc de Graulhet, école Les Farguettes de Sainte-Gemme (2), école Bisséous de Castres, école Laclavelle Vendôme de Gaillac, école Sainte-Croix de Lavaur, école Nougaro d'Albi, école Heriot d'Albi. Dans le second degré, sont concernés les établissements suivants : collège Gambetta de Rabastens, lycée Lapérouse, lycée

de Bellevue, collège Jacques Durand Puytaurens, lycée Professionnel Toulouse-Lautrec d'Albi, lycée professionnel La Borde Basse de Castres, collège privé Puysségur de Rabastens, lycée Las Cases de Lavaur, collège E. Beaumarchais de Valence-d'Albigeois.

Aucun établissement fermé

Deux autres cas touchant des adultes de structures partenaires ont impacté l'école Alliot de Castres et l'école de Noailhac. Pour autant, avec l'évolution du protocole sanitaire, ces nouveaux cas n'entraînent pas de fermeture de classe. Hier, deux classes temporairement fermées à Lisle-sur-Tarn et Graulhet ont rouvert leur porte. Aujourd'hui, rouvrent également six classes de l'école Saint-Exupéry à Albi. Pour rappel, aucun établissement n'a été entièrement fermé. A.N.P.